L'HISTOIRE DU MONDE

DESSINS DE L. ET F. FUNCKEN TEXTE DE J. SCHOONJANS

L'ENTENTE FRANCO-BRITANNIQUE

AU moment où l'aurore du XXe siècle allait se lever sur le monde, l'historien Lavisse écrivait : « La faculté de conduire l'histoire n'est pas une propriété perpétuelle. L'Europe qui l'a héritée de l'Asie, il y a trois mille ans, ne la gardera peut-être pas ! » L'Europe ? Elle se scindait en deux groupes rivaux. Contre la Triplice se constituait l'Entente. La France, alliée à la Russie, tendait la main à l'Angleterre.

LE MAROC

En échange de ces sacrifices, la France obtenait de l'Angleterre une simple promesse, celle d'un appui très sympathique au cas où elle interviendrait dans les affaires du Maroc ! Le Maroc ! L'empire chérifien ! La France en rêvait. Le Maroc complèterait si bien le bloc Algérie-Tunisie ! Ce beau pays, ces belles villes : Marrakech, Fez, Rabat, Casablanca, Tanger ! Ce fier peuple de Berbères, vassaux du sultan ! Quel rêve !

TANGER

Mais... de la coupe aux lèvres ! C'est qu'il y avait l'Allemagne ! Le 31 mars 1905, coup de théâtre ! L'empereur Guillaume II en personne débarqua à Tanger suivi d'un état-major aux menaçants casques à pointe. Reçu par Moulay-Abdel-Malek, oncle du Sultan, il se rendit à la légation d'Allemagne et il y prononça un discours retentissant — il aimait tant parler fort — un discours catastrophique qui menaçait la France d'une guerre si jamais elle touchait à l'indépendance du Maroc. Du coup, le Sultan repoussa le programme de réformes que la France venait de lui proposer. Delcassé dut donner sa démission.

DELCASSE

La France avait alors un ministre des affaires étrangères remarquablement clairvoyant, Théophile Delcassé. Il pratiqua avec succès une politique d'amitié non seulement envers l'Italie et l'Espagne, mais surtout envers l'Angleterre. Le 8 avril 1904, il signa avec celle-ci un « traité de liquidation et d'équilibre » par lequel furent règlés tous les litiges en suspens entre les deux pays, et tout particulièrement les différents économiques.

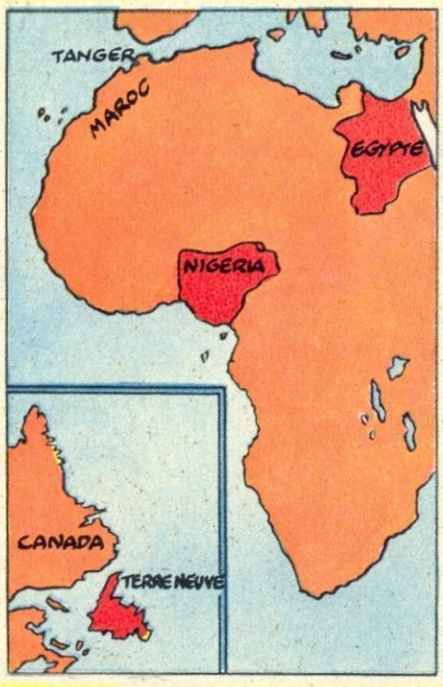

LES PROBLEMES LITIGIEUX

Tout d'abord la France renonçait définitivement à l'Egypte et reconnaissait le protectorat de l'Angleterre sur ce pays qu'elle avait convoité pendant plus de cent ans. D'autre part, elle abandonnait à son alliée le vaste et populeux territoire de la Nigeria — des bouches du Niger, jusqu'au lac Tchad — territoire dont elle contestait une partie. Enfin, elle se résignait à perdre les privilèges dont elle jouissait depuis près de deux siècles près des côtes du Canada, dans l'île de Terre-Neuve. Les Terreneuvas, la plupart Bretons, qui y pêchaient la morue, dans le « French Shore » s'en trouvèrent lésés.

ALGESIRAS

La France accepta à contre-cœur une Conférence qui se tint à Algesiras, tout au Sud de l'Espagne, au début de 1906. Elle admettait l'intégrité territoriale du Maroc, la liberté du Sultan, l'égalité économique — on disait « le principe de la porte ouverte ». Elle obtenait seulement le droit de créer, dans les ports, un corps de police, avec le concours de l'Espagne, et sous le commandement d'un officier suisse !

A SUIVRE